

**ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!**

**AMNISTIE
INTERNATIONALE** 

ORGANISER

UN MARATHON

D'ÉCRITURE



ORGANISER UN MARATHON D'ÉCRITURE

Le Marathon d'écriture s'organise entre le début du mois de novembre et la fin janvier, et particulièrement autour du 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Il vise à apporter un soutien aux victimes des violations des droits humains partout dans le monde. Chaque année, l'histoire de personnes ou communautés dont les droits humains sont bafoués retiennent notre attention. Afin de leur exprimer notre solidarité, nous leur écrivons des mots d'espoir. Le Marathon d'écriture est une campagne mondiale d'Amnistie internationale.

L'objectif? Envoyer le plus grand nombre possible de messages aux personnes dont les droits humains ont été bafoués pour leur apporter notre soutien.

Et le résultat est là : en 2020, près de 4,5 millions de cartes et lettres ont été envoyées de partout dans le monde.

75 % des personnes sont libérées!

[AMNISTIE.CA/ECRIRE](https://www.amnistie.ca/crire)

6 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE

1

DÉTERMINEZ LE LIEU, LA DATE ET L'HEURE

La première étape est de trouver où et quand se tiendra votre marathon. Celui-ci peut s'organiser sur votre lieu de travail, à l'heure du dîner, à la fin d'une réunion ou faire l'objet d'une activité chez soi. Encore mieux, si la situation sanitaire le permet, demandez l'autorisation de vous installer dans un lieu très fréquenté de votre quartier et sollicitez les passants pour qu'ils rédigent un mot d'espoir. Inscrivez votre marathon : [amnistie.ca/inscrire-son-marathon-decriture](https://www.amnistie.ca/inscrire-son-marathon-decriture)

2

LES CAS DE LA CAMPAGNE

Vous pouvez choisir d'envoyer des messages de solidarité aux 10 « cas » ou n'en choisir que quelques-uns. N'oubliez pas de respecter les directives de rédaction pour ne pas nuire à la sécurité de la personne (ou de sa communauté) à qui vous écrivez. Pour lire les cas et leurs directives : [amnistie.ca/crire](https://www.amnistie.ca/crire)

3

VOTRE MATÉRIEL

Vous aurez besoin de cartes, de stylos et de crayons de couleur. Achetez ou fabriquez vous-mêmes vos cartes. Carte postale de votre région, photo de vous, votre maison ou votre famille, dessins : plus la carte est personnalisée, plus elle est chaleureuse pour son ou sa destinataire ! Mettez la description des cas et les consignes d'écriture à disposition sur les tables lors du marathon afin de donner l'occasion aux participant.e.s de se familiariser avec les cas et de personnaliser les messages écrits.

6 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE (SUITE)

4

LE JOUR J !

Présentez le but de votre activité au public. Décrivez brièvement le ou les différents cas. Pour montrer que l'envoi des cartes a un réel impact, parlez également des bonnes nouvelles : 75 % des personnes emprisonnées choisies lors des campagnes antérieures ont été libérées. Les conditions de détention pour d'autres ont été considérablement améliorées. Plusieurs personnes et communautés ont obtenu justice !

Envoyez plutôt des messages en ligne pour les personnes que vous voulez sur :

[AMNISTIE.CA/ECRIRE](https://www.amnistie.ca/crire)

Tout au long du marathon, pensez à prendre des photos (assurez-vous d'avoir l'autorisation de toutes et tous, surtout s'il y a des enfants) et à nous les envoyer. Partagez-les sur vos médias sociaux en identifiant Amnistie ( @amnistie_canadafr ou  @amnistieCA), ou envoyez vos photos à **marathon@amnistie.ca** en spécifiant les noms des personnes sur celles-ci et le lieu.



5

ENVOI ET INSCRIPTION DE VOS CARTES

Une fois les cartes écrites, il suffit de les regrouper dans une grande enveloppe pour chaque cas du marathon et de les envoyer aux adresses mentionnées pour chacun des cas.

Avant de les mettre à la poste, il est essentiel de **les compter et de nous informer du nombre pour chaque cas**. Sinon, vos cartes ne seront pas comptabilisées dans le résultat final qu'Amnistie internationale compile. Plus le nombre de cartes écrites est élevé, plus notre pression est grande sur les autorités ! Envoyez-nous vos résultats pour chaque cas en ligne à cette adresse: [amnistie.ca/crire/bilan](https://www.amnistie.ca/crire/bilan) ou par courriel à marathon@amnistie.ca.

Astuce : Pensez à vous munir d'une boîte de don à mettre sur la table pour vous aider à payer les frais d'envoi des cartes.

6

« ÉCRIRE ÇA LIBÈRE » EN VIRTUEL

Nous pouvons apporter notre soutien à des défenseur-e-s des droits humains vivant à l'autre bout du monde! Vous pouvez contribuer virtuellement en créant un événement en ligne.

VOTRE ÉVÉNEMENT EN LIGNE EN DEUX ÉTAPES FACILES :

1. **Choisissez votre plate-forme** : Vous pouvez héberger votre événement virtuel sur la plateforme qui vous convient le mieux, à vous et à vos participant-e-s. **Zoom, Facebook Live, GoToMeeting**, les plateformes en ligne gratuites sont nombreuses et facilement accessibles.
2. **Pensez interactivité** : Passer en mode virtuel ne signifie pas que votre événement ne sera pas engageant, mais vous devrez prévoir des moyens de garder votre public intéressé. **Montrez les vidéos des cas de cette année**, disponibles dans notre **liste de lecture YouTube**.

Les gens qui rejoignent votre marathon virtuel peuvent choisir de créer des cartes ou d'envoyer des messages en ligne sur **amnistie.ca/ecrire**
Vous cherchez de l'inspiration ? Utilisez nos exemples de diapositives pour vous aider à démarrer, disponibles sur **amnistie.ca/ecrire**.

Prenez une capture d'écran de votre événement virtuel et partagez-la en identifiant **@AmnistieCA sur Facebook et Twitter** ou **@amnistie_canadafr sur Instagram** ! Écrivez vos messages de solidarité sur **amnistie.ca/ecrire**. Partagez votre initiative autour de vous!



DIRECTIVES D'ÉCRITURE

- Les messages doivent être brefs et personnels.
- Ne mentionnez jamais Amnistie internationale sur les cartes.
- N'utilisez pas de cartes d'Amnistie internationale ou d'autres organisations.
- Ne mentionnez pas la situation politique du pays ou les accusations faites à l'endroit des personnes et des groupes dont les droits sont bafoués.
- N'hésitez pas à écrire en français, à moins que vous ne maîtrisiez la langue du pays du destinataire. S'agissant d'une campagne mondiale, les groupes et les personnes recevront des messages en différentes langues.
- Puisque les individus et groupes visés par la campagne proviennent de diverses traditions religieuses, veuillez ne pas mentionner Noël ni le Jour de l'An. Utilisez plutôt l'expression « vœux de fin d'année ».
- Pour minimiser les frais de poste, envoyez toutes les cartes destinées à la même personne ou groupe dans une grande enveloppe.
- Indiquez votre nom et votre adresse sur les enveloppes que vous enverrez. Certaines prisons ne distribuent pas les lettres si le nom et l'adresse de l'expéditeur ne figurent pas sur l'enveloppe.
- Si vous recevez une réponse, contactez-nous : elle pourrait contenir des informations utiles pour les chercheur.e.s d'Amnistie internationale.
- N'écrivez ou ne dessinez pas de signes religieux.

Si, à la suite de votre envoi de messages, vous recevez une réponse de votre interlocuteur, merci de nous en faire parvenir une copie à :

AMNISTIE INTERNATIONALE

50, RUE STE-CATHERINE OUEST, BUREAU 500

MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3V4

TÉLÉPHONE : 514.766.9766

SANS FRAIS : 1.800.565.9766

AMNISTIE.CA

**BERNARDO CAAL XOL
GUATEMALA**



Quand la rivière dont ils dépendent pour leur survie a été menacée par la construction de deux centrales hydroélectriques, Bernardo et son peuple ont protesté. En 2018, après de nombreuses accusations infondées, Bernardo a été condamné sans preuve à plus de sept ans de prison.

**CIHAM ALI
ÉRYTHRÉE**



Née à Los Angeles et élevée en Érythrée, Ciham Ali a été arrêtée à 15 ans alors qu'elle tentait de fuir l'Érythrée. Neuf ans plus tard, personne ne sait où elle est détenue. Pendant tout ce temps, les États-Unis sont restés silencieux face au sort de leur ressortissante.

**MOHAMED BAKER
ÉGYPTE**



L'avocat spécialiste des droits humains Mohamed Baker est en prison, injustement accusé de terrorisme pour avoir défendu les droits de personnes marginalisées en Égypte. Il est enfermé dans sa cellule 24 heures sur 24 et n'a pas le droit à un lit, un matelas, des livres, des journaux ou des photos de famille.

**JANNA JIHAD - TERRITOIRES
PALESTINIENS OCCUPÉS**



Janna Jihad vit dans la Cisjordanie occupée par Israël. Elle a commencé à sept ans à rassembler des informations sur les violations des droits humains commises par l'armée envers les Palestiniens. Elle a été harcelée et menacée de mort pour son journalisme.

**SPHÈRE
UKRAINE**



L'ONG Sphère défend les droits des femmes et des personnes LGBTI en Ukraine. Ces dernières années, l'ONG et ses sympathisant-e-s ont été la cible de dizaines d'attaques de la part de groupes violents anti-LGBTI. Anna et Vira, ses fondatrices, signalent ces actes, mais la police n'a amené personne à rendre des comptes.

**RUNG PANUSAYA
THAÏLANDE**



Rung s'oppose à l'utilisation de la législation relative au crime de lèse-majesté pour réduire au silence celles et ceux qui critiquent le gouvernement thaïlandais. En 2021, elle a été emprisonnée 60 jours au titre de cette loi. Elle fait maintenant face à des dizaines de chefs d'accusation et risque la réclusion à perpétuité.

**ZHANG ZHAN
CHINE**



Quand la région du Wuhan a été confinée, Zhang Zhan a été l'une des rares journalistes à parler de la crise de la COVID-19. Elle a signalé dans les médias sociaux que le gouvernement avait arrêté des journalistes et harcelé les familles de malades. Elle a été arrêtée et condamnée à quatre ans de prison.

**WENDY GALARZA
MEXIQUE**



En 2020, Wendy Galarza a participé à une manifestation pour protester contre le meurtre d'une femme. Des policiers ont ouvert le feu et Wendy a été blessée. Elle a engagé des poursuites contre la police, mais les responsables de ces violences n'ont pas été traduits en justice.

**IMOLEAYO MICHAEL
NIGERIA**



En 2020, Imoleayo a soutenu la manifestation des jeunes contre la Brigade spéciale de répression des vols (SARS), connue pour sa violence. Deux semaines après, des hommes armés l'ont emmené et enfermé dans une cellule pendant 41 jours. Il doit répondre d'accusations mensongères et risque plusieurs années de prison.

**MIKITA ZALATAROU
BÉLARUS**



Mikita attendait un ami quand il a été entraîné par une foule de manifestants. Dans les 24 heures, des agents ont arrêté cet adolescent de 16 ans, l'accusant d'avoir jeté un cocktail Molotov. Ils l'ont enfermé et, semble-t-il, torturé. Mikita a été condamné sans preuve et emprisonné pour cinq ans.